

Appel à projets national

2014

**Aide à l'investissement en faveur
des logements-foyers**

Appel à projets national 2014

Logement-foyer

Le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement a notamment pour ambition de conforter et de dynamiser les logements-foyers rebaptisés « résidence autonomie », dans le but de prévenir la perte d'autonomie, dès l'apparition des premières fragilités, notamment sociales.

Afin d'accompagner les logements-foyers, le plan d'aide à l'investissement de la CNSA est abondé de manière exceptionnelle pour aider ces structures à engager leurs travaux, en lien avec la Cnav, la caisse des dépôts, les collectivités territoriales.

Dans le cadre d'une délégation de gestion de cette enveloppe, la Cnav lance un appel à projets, dans le but de soutenir les opérations d'investissement dans les logements-foyers.

Critères d'éligibilité

L'aide à l'investissement a vocation à soutenir les opérations d'investissement visant prioritairement à la modernisation et à l'adaptation des logements-foyers.

Sont éligibles à l'aide à l'investissement, les travaux de réhabilitation, modernisation, mise aux normes, restructuration, agrandissement ou reconstruction, ayant comme objectif l'amélioration du cadre de vie, du confort et de la sécurité des résidents.

Ne sont pas éligibles à cet appel à projet les projets présentant exclusivement une demande pour l'achat d'équipement, sans travaux liés à la rénovation.

Les projets doivent répondre aux exigences du plan d'aide à l'investissement, ainsi qu'aux principes directeurs de la politique de l'Assurance retraite en matière de lieux de vie collectifs, tels qu'ils sont définis par la circulaire n°2010-45 du 26 avril 2010 :

- Une réponse aux besoins locaux,
- Une offre de proximité, permettant de conserver des liens avec l'environnement social et garantissant un cadre de vie sécurisant,
- Un projet de vie sociale fondé sur le développement de la vie sociale, l'ouverture de la structure sur l'extérieur et la prévention de la perte d'autonomie,
- Des prestations de qualité aux tarifs permettant l'accueil de personnes retraitées socialement fragilisées,
- Un cadre architectural de qualité, adapté aux besoins des résidents, répondant aux normes et réglementations en vigueur et s'inscrivant dans une démarche de développement durable,
- Cofinancement du projet de réhabilitation du logement-foyer (aide financière de l'Assurance retraite, prêt aidé, subvention publique...)

De plus, les logements-foyers s'engageront conventionnellement à évoluer, afin de répondre aux exigences futures des « résidences autonomie ». Les logements-foyers s'engageront également conventionnellement à accueillir des actions collectives de prévention, organisées par les caisses de retraite, dans le cadre de l'interrégimes, dans leurs locaux.

Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt de la demande de financement.

Modalités générales d'attribution des financements

L'aide financière sera accordée sous la forme d'une subvention, d'un montant de 40 % maximum du coût total du projet.

L'engagement financier fait l'objet d'une convention entre la caisse régionale et le promoteur afin de garantir les meilleures conditions de réalisation, une bonne utilisation des crédits et à fournir les éléments de contrôle nécessaires.

Modalités de dépôt et d'instruction des demandes

Comment déposer une demande ?

La demande de financement doit comprendre les documents prévus dans la liste figurant en annexe ainsi que la fiche d'identification (Cf. annexe).

La demande doit être transmise par courrier ou par mail à la caisse régionale compétente (cf. annexe).

Calendrier de dépôt des demandes

Les demandes doivent être déposées au plus tard le 25 juillet 2014.

Renseignements complémentaires

Documents de référence

- Circulaire Cnav n°2010-45 du 26 avril 2010
- Le guide d'Aide à la Décision pour l'Evolution des Logements-Foyers (ADEL) élaboré par l'Assurance Retraite et la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Ces documents sont accessibles sur le site Internet de l'Assurance Retraite, à l'adresse www.partenairesaction sociale.fr sous les rubriques Documentation et Actualités nationales.

Contact :

Anne-Sophie Rousselot-Pailley : 01 55 45 76 24

Aide à l'investissement en faveur des logements-foyers

Appel à projets national

2014

FICHE D'IDENTIFICATION

▶ **Demandeur :**

- Raison sociale :
- Adresse :
- Statut juridique :
- N°FINESS:
- Nom et qualité de la personne légalement habilitée à signer la convention d'attribution d'aide financière :

▶ **Structure concernée :**

- Dénomination :
- Adresse :
- N°FINESS :
- **Propriétaire des locaux :**
 - Demandeur
 - Autre, à préciser :
 - Raison sociale :
 - Adresse :
 - Statut juridique :
- **Gestionnaire de l'établissement :**
 - Demandeur
 - Autre, à préciser :
 - Raison sociale :
 - Adresse :
 - Statut juridique :
 - N° FINESS :
 - Nom et qualité de la personne légalement habilitée à signer la convention d'attribution d'aide financière :

Liste des documents à fournir

Le dossier à fournir est composé des éléments suivants, qui sont à adapter en fonction du projet présenté :

□ Documents administratifs

- Courrier de demande d'aide financière, cosigné par le propriétaire et le gestionnaire du logement-foyer,
- Fiche d'identification du gestionnaire et de la structure (selon modèle joint),
- Statuts du demandeur et extrait de délibération approuvant l'opération et son plan de financement,
- Autorisations des autorités compétentes (si requises), attestations ou justificatifs de conformité aux normes en vigueur,
- Attestation de l'URSSAF précisant que le demandeur est à jour du versement de ses cotisations sociales.

□ Documents financiers et de gestion

- Devis détaillé,
- Plan de financement avec copie des accords obtenus,
- Redevance mensuelle (actuel en cas d'opération de modernisation, et prévisionnel après travaux),
- Le cas échéant, la convention de gestion passée entre le propriétaire de la structure et le gestionnaire.

□ Documents techniques

- Note d'opportunité,
- Description détaillée du projet et planning prévisionnel,
- Permis de construire,
- Plans de situation, de masse, plans de coupe et de façade, plans des locaux au 1/100ème, - Etat détaillé des surfaces,
- Conditions de prise en compte des critères visant à inscrire le projet dans le cadre d'un dispositif de développement durable (approche économique, environnementale et sociale),
- Dispositions prévues pour informer le public sur l'aide financière accordée.

□ Documents relatifs à la vie dans l'établissement

- Descriptif de la population hébergée (régime de retraite principal, Gir, âge, sexe),
- Projet de vie sociale, planning des activités,
- Règlement intérieur, contrat de séjour, tarifs des prestations proposées,
- Conventions de partenariat avec les services et établissements locaux (CLIC ou autres structures de coordination, services à domicile, établissements, associations...)

Adresse des caisses

Caisse	Départements	Adresse postale
Carsat Alsace-Moselle	Moselle (57), Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)	36, rue Doubs 67077 Strasbourg Cedex
Carsat Aquitaine	Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées-Atlantiques (64)	80 avenue de la Jallère Quartier du Lac 33053 BORDEAUX CEDEX
Carsat Auvergne	Allier(03), Cantal (15), Haute-Loire (43),Puy-de-Dôme (63)	5 rue Entre les Deux Villes 63036 CLERMONT- FERRAND CEDEX 9
Carsat Bourgogne et Franche-Comté	Côte d'Or(21), Doubs (25), Jura (39),Nièvre (58), Haute-Saône (70), Saône-et-Loire (71), Yonne (89), Territoire de Belfort (90)	38 rue de Cracovie ZAE Capnord" 21044 DIJON CEDEX
Carsat Bretagne	Côtes d'Armor (22), Finistère (29), Ile-et-Vilaine (35), Morbihan (56)	236 rue de Châteaugiron 35030 RENNES CEDEX 9
Carsat Centre	Cher(18), Eure-et-Loir(28), Indre (36), Indre-et-Loire (37), Loiret (45), Loir-et-Cher(41)	36 rue Xaintrailles 45000 ORLÉANS
Carsat Centre-Ouest	Charente (16), Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Deux-Sèvres (79), Vienne (86), Haute-Vienne (87)	4 rue de la Reynie 87037 LIMOGES CEDEX
Cnav Ile-de-France	Paris (75), Seine-et-Marne (77)Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95)	22 ter, rue des Volontaires 75730 Paris Cedex 15
Carsat Languedoc-Roussillon	Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Lozère (48)	29 cours Gambetta CS 49001" 34068 MONTPELLIER CEDEX 2
Carsat Midi-Pyrénées	Ariège (09), Aveyron (12), Haute-Garonne (31), Gers (32), Lot (46), Hautes-Pyrénées (65),Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Pyrénées-	2 rue Georges Vivent 31065 TOULOUSE CEDEX 9

	Orientales (66)	
Carsat Nord-Est	Ardennes (08), Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Vosges (88)	81-83-85 rue de Metz 54073 NANCY CEDEX
Carsat Nord-Picardie	Aisne (02), Nord (59), Oise (60), Pas-de-Calais (62), Somme (80)	11 allée Vauban 59662 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX
Carsat Normandie	Calvados (14), Eure (27), Manche (50), Orne (61), Seine-Maritime (76)	Avenue du Grand Cours 76028 ROUEN CEDEX
Carsat Pays de la Loire	Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72), Vendée (85)	2 place de Bretagne 44932 NANTES CEDEX 09
Carsat Rhône-Alpes	Ain (01), Ardèche (07), Drôme (26), Isère (38), Loire (42), Rhône (69), Savoie (73), Haute-Savoie (74)	26 rue d'Aubigny 69436 LYON CEDEX 3
Carsat Sud-Est	Alpes de Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Corse-du-Sud (2a), Haute-Corse (2b), Var(83), Vaucluse (84)	35 rue George 13386 MARSEILLE CEDEX 20
CGSS Guadeloupe		BP 9 97181 Les Abymes Cedex
CGSS Martinique		Place d'Armes 97210 LE LAMENTIN CEDEX 2
CGSS Réunion		Immeuble Floréal 4 ruelle du Dancing 97490 SAINTE- CLOTILDE
CGSS Guyane		Espace Turenne Radamonthe - Route de Raban - BP 7015 97307 CAYENNE CEDEX